

# Leurs projets pour l'Éducation



## Dupont-Aignan : retour à l'Instruction publique

**Ce ne sont pas moins de 58 mesures que le programme de Nicolas Dupont-Aignan propose pour « repenser l'École de la République » non plus comme une institution d'Éducation mais comme un lieu d'instruction centré sur l'acquisition et l'approfondissement des savoirs fondamentaux. Retour aux Écoles normales, cours d'informatique, lever du drapeau, récit national... une École d'un autre âge.**

### **Autorité, confiance et attachement au savoir**

Réhabiliter l'autorité, la confiance et l'attachement au savoir serait selon le programme du candidat de Debout la France la manière de donner du sens à l'égalité, à la liberté et à la fraternité.

Cela se traduirait, entre autres mesures, par la sanctuarisation des établissements scolaires et des écoles, la possibilité pour un établissement de décider du port de l'uniforme, par une « tolérance zéro » face aux incivilités scolaires, par le conditionnement des allocations familiales à l'assiduité scolaire, par la souveraineté du conseil de classe.

Il s'agirait également de donner des moyens supplémentaires aux territoires défavorisés et d'instaurer un moratoire sur les fermetures de classes en milieu rural.

Pour les enseignants, il s'agirait de mieux repenser la gestion des postes grâce à des redéploiements sur le terrain, de repenser l'affectation des enseignants débutants, de revaloriser le métier d'enseignant tant par le rétablissement de l'autorité que par l'augmentation du traitement.

### **Supprimer les réformes du collège et des rythmes**

En exergue de son programme pour l'école, avant même d'entrer dans ses propositions, Nicolas Dupont-Aignan affiche comme priorité : « *supprimer les réformes du collège et des rythmes scolaires* ».

La première de ses mesures consiste effectivement à abandonner la réforme des rythmes scolaires afin d'utiliser le temps dégagé à l'aide aux devoirs « *dans les zones où les difficultés s'accumulent* ». Il n'est rien dit des autres endroits.

Quant à la suppression de la réforme du collège, elle figure en première proposition du chapitre consacrée au secondaire sans autre explication et est suivie par la suppression des EPI « *archétypes* » des « *modules inutiles mis en place par les pédagogistes* ».

### **La fin du « pédagogisme »**

Pour Nicolas Dupont-Aignan, l'ennemi de l'école telle qu'il la conçoit semble être ces « *pédagogistes* » qu'il cite dans chacun des chapitres de son programme d'instruction publique.

Ainsi la mesure 5 dans la partie qui concerne la formation et la rémunération des enseignants « *remplacer le pédagogisme en cours dans les ESPé par la pédagogie classique et éprouvée* » est symptomatique de cette obsession.

Dans la même logique, il propose de ne plus se fier aux « *pseudo-experts pédagogistes et technocrates* » pour l'élaboration des programmes, de mettre fin « *aux expérimentations hasardeuses* », d'encourager la méthode alphasyllabique pour l'apprentissage de la lecture, l'usage du boulier pour appréhender les quantités et l'enseignement chronologique de l'histoire, de maintenir ou rétablir la notation chiffrée à tous les niveaux, d'abandonner le socle commun et la logique des cycles et de restaurer la possibilité du redoublement.

# Leurs projets pour l'Éducation



## Dupont-Aignan : retour à l'Instruction publique

### Le récit national

L'enseignement de l'histoire sous forme de récits doit selon Nicolas Dupont-Aignan forger « *le sentiment d'appartenance nationale* » et faire « *partager les valeurs de la République* ».

C'est en vertu de ce même principe que le programme prévoit, comme celui du Front national, la suppression définitive de l'enseignement des langues et cultures d'origine accusé d'aller à « *l'encontre de l'assimilation des enfants à la nation* ».

Inversement, il s'agit de réintroduire l'apprentissage de la Marseillaise et des symboles de la République avec une fois par an l'organisation « *d'une cérémonie de lever du drapeau dans chaque école et collège en présence de tous les personnels* ».

### Bagage minimal

Accusé de mettre « *l'exigence au niveau le plus bas* », le socle commun serait supprimé.

Un bilan des acquis de fin de primaire permettrait de mesurer « *l'acquisition du B.A.-BA de la lecture, de l'écriture, de l'Histoire de France et des quatre opérations de calcul* ».

Une exigence pas très élevée par rapport aux apports actuels de l'enseignement primaire...

### Le secondaire « pour former des adultes et des citoyens éclairés »

Cela passe par un collège unique avec « *une vraie diversification des parcours* », le développement de l'enseignement du latin et du grec, des passerelles « *entre l'enseignement professionnel et la voie générale, entre les filières, entre les parcours* », le rétablissement de l'aide personnalisée, des internats d'excellence et des bourses au mérite.

En fait une distinction entre des élèves méritants et la remédiation pour ceux en échec.

### La place des disciplines

Pour les enseignants du primaire, il s'agirait de revenir aux Écoles normales et à l'acquisition d'une licence pluridisciplinaire. Pour ceux du secondaire, c'est la part des contenus disciplinaires que le programme de Nicolas Dupont-Aignan entend revaloriser en faisant présider les concours par des universitaires et non plus par des inspecteurs.

### L'Enseignement supérieur : « un système à refondre »

Les deux premières mesures proposées par le programme du candidat de Debout la France pour l'Enseignement supérieur sont d'abroger la loi LRU et de réaffirmer le principe de gratuité d'accès à l'Enseignement supérieur et aux concours.

Ces deux mesures président aux autres choix.

Il s'agit d'une part de revendiquer pour les enseignants chercheurs un cadre national, de supprimer les schémas régionaux de l'enseignement supérieur (loi Fioraso) et de limiter l'autonomie des universités, tout en procédant à des associations d'établissements mais de tailles raisonnables.

Par ailleurs, par l'abrogation de la loi Fioraso, il s'agit de ne pas retarder « *le moment de la véritable spécialisation* ». Pour la même raison, le nombre de redoublement serait limiter. Les bi-cursus seraient encouragés et des quotas permettraient aux étudiants les plus modestes « *d'espérer accéder* » aux classes préparatoires et à l'examen unique de recrutement pour les grandes écoles.

### Référence

<http://www.nda-2017.fr/themes.html>